



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

CRAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2025 à 18h30

Présents : G. BRACHOTTE / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / M-J JACQUIER / S. GODRIE / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT.

Absents excusés : S. BONIN / L. NAISSANT / G. ROBERT / Y. RHODDE

Procurations : S. BONIN donne pouvoir à K. CHEDAL / L. NAISSANT donne pouvoir à G. BRACHOTTE / G. ROBERT donne pouvoir à JJ. VIGOT / Y. RHODDE donne pouvoir à P. CATTEAU

Secrétaire : M-J JACQUIER

Le Maire, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée.

Le Maire propose également d'ajouter à l'ordre du jour un ensemble de points.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

1. Servitudes radioélectriques PT2

Vu les articles R.151-51 et R.153-18 du code de l'urbanisme ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2015 approuvant le plan local d'urbanisme (PLU) ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 25 novembre 2024 fixant l'étendue des zones et des secteurs de dégagement, ainsi que les servitudes de protection contre les obstacles (PT2) ;

Le plan local d'urbanisme de la commune doit être mis à jour. La mise à jour consiste à reporter, à titre indicatif, le périmètre modifié PT2 sur le plan des servitudes d'utilité publique du PLU.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise à jour du PLU.

2. Personnel

Un nouvel agent technique, Monsieur Mathieu GUIGNARD, arrivera le 15 juillet afin de remplacer Monsieur Félicien KUS pendant son arrêt maladie. Il sera recruté dans un premier temps jusqu'au 31 décembre 2025.

3. Travaux de toiture salle polyvalente et mairie

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises ayant répondu aux demandes de consultation.

Concernant la mairie, deux devis ont été reçus ; il en est de même pour la salle polyvalente.

Après en avoir débattu, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés et approuve à l'unanimité :

1/Le devis de la société COLLIN-BURDY, relatif aux travaux de réfection de la toiture de la mairie, pour un montant de 13 798,55 € HT.

2/Le devis de la société PEDRON, relatif aux travaux de toiture de la petite salle polyvalente, pour un montant de 28 692,03 € HT.

4. Informations diverses

a) Travaux école

Les travaux de l'école ne sont toujours pas achevés. L'entreprise doit intervenir au cours de l'été. Des échanges sont en cours concernant le bardage, jugé non conforme ou inadapté.

Les travaux d'enrobés seront repris à compter du 15 juillet.

Par ailleurs, Monsieur le Maire doit rencontrer l'entreprise Duc & Préneuf afin de trouver une solution concernant l'utilisation de la salle de classe extérieure, actuellement exposée en plein soleil, ce qui rend son usage quasi impossible.

b) 13 juillet

La préparation du 13 juillet aura lieu le dimanche matin à 9h30 à la salle polyvalente.

c) Nouveau composteur

Un second composteur a été installé rue Neuve, à proximité de la benne à verre. Il est demandé à l'ensemble des citoyens de respecter attentivement les consignes affichées sur les composteurs et d'adopter les bonnes pratiques en matière de tri des déchets organiques.

d) CMJ

Madame Francine COTTIN et Madame Sophie GODRIE font part de la matinée de jeux de plein air organisée le samedi 21 juin. Cette initiative a été une belle réussite et mérite d'être renouvelée.

e) Inauguration école et cour de récréation

L'inauguration de l'école et de la cour de récréation aura lieu le samedi 4 octobre à 10h30. L'ensemble de la population est invité à découvrir ce nouvel espace. Une invitation sera diffusée ultérieurement.

f) Caméras phase 2

La deuxième phase d'installation des caméras débutera au cours de l'été. Elle concernera le parking de la salle polyvalente, le city-stade, ainsi que le chemin longeant ce dernier.

g) Facture VEOLIA

Certains habitants ont rencontré des difficultés liées à leur facture Véolia, en raison d'un défaut de relevé des consommations sur plusieurs années. Il est rappelé à tous de procéder à un relevé annuel de leur compteur d'eau et de vérifier l'éventuelle présence de fuites.

h) Logements sociaux HABELLIS

Un échange a eu lieu avec le directeur d'HABELLIS au sujet de la gestion des déchets (poubelles) et de l'entretien des espaces extérieurs des parties communes.

i) Remise des diplômes des CM2

La cérémonie de remise des diplômes aux élèves de CM2 s'est tenue le vendredi 27 juin à l'école. Le Conseil municipal leur adresse ses félicitations et ses vœux de bonne continuation.

j) Aide aux devoirs

Madame CHEDAL dresse un bilan positif de l'aide aux devoirs. Une amélioration notable a été observée chez les élèves accompagnés.

k) Concert école de musique

Le concert de fin d'année de l'école de musique s'est tenu le vendredi 27 juin à 19h à la salle polyvalente. La soirée a été une belle réussite. Un grand merci est adressé aux professeurs et aux bénévoles pour leur implication, notamment pour l'aide apportée après le concert.

l) Cérémonie

Une cérémonie en mémoire des six aviateurs morts pour la France aura lieu à la stèle, le samedi 26 juillet à 11h.

La séance est levée à 21h15.

Vu par nous, Gilles BRACHOTTE, Maire de la Commune de THOREY EN PLAINE, pour être affiché le 11 août 2025 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

À THOREY EN PLAINE, le 11 août 2025

